

Le comité syndical, légalement convoqué le 20 mai 2025, s'est réuni le mardi 27 mai 2025, en séance publique au siège de Bayeux Intercom à Bayeux – salle des assemblées à 17h00.

Membres titulaires en exercice : 31
Membres suppléants en exercice : 31
Membres titulaires présents : 15
Membres suppléants présents : 6

ELUS TITULAIRES : 11				ELUS SUPPLEANTS : 11				
ISIGNY OMAHA	Noms	PRESENTS	ABSENTS	ISIGNY OMAHA	Noms	PRESENTS	ABSENTS	
	COURCHANT Albert	X	X		CHICOT Alexandre			Excusé
	DUFOUR Mireille				FOLLIOT Richard			
	FURDYNA Hubert	X			GERVAIS Alain			
	KIES LAURENT		Excusé		LEBASTARD Frédéric			
	MADOUASSE Denis		Excusé		LEMOIGNE Denis			Excusé
	MOTTIN Brigitte		Excusée		LEPELLETIER Serge			
	PESQUEREL Yohann		Excusé		LEVÊQUE Anthony			
	POISSON Cédric		Excusé		PACARY Christophe			Excusé
	POTTIER David		Excusé		PHILIPPE Louis	X		
	SCELLES François				POISSONNIERE ERIC			
	THOMINES Patrick	X			RENAUD Frédéric			
		3	8			1	10	

ELUS TITULAIRES : 11				ELUS SUPPLEANTS : 11				
BAYEUX INTERCOM	NOM	PRESENTS	ABSENTS	BAYEUX INTERCOM	NOM	PRESENTS	ABSENTS	
	BION HETET Carine	X			BERGER Jérôme			Excusé
	CATTELAINE Daniel		Excusé		BLET André	X		
	DEMOULINS Benoît	X			BOUST Sylvie	X		
	DOS SANTOS Catherine		Excusée		COLLET - MORIN Bertrand	X		
	DUBOSQ Thierry		Excusé		COTIGNY Daniel			
	GOMONT Patrick				DELORME Jean-Marc			
	LEPOULTIER Mélanie		Excusée		FRANCOISE Rémi			
	RUSSEIL Bruno	X			ICHMOUKAMETOFF Gérard	X		
	SIMONET Marie-claude	X			ISABELLE Gilles			Excusé
	TANQUEREL Arnaud	X			LEMIERE Claude			
	VAN ROYE Christophe		Excusé		MOULIN Gilles			
		5	6			4	7	

ELUS TITULAIRES : 09				ELUS SUPPLEANTS : 09				
SEULLES TERRE ET MER	Nom	PRESENTS	ABSENTS	SEULLES TERRE ET MER	Nom	PRESENTS	ABSENTS	
	BOUVET PENARD Marie-France	X			BACA Nadine			Excusée
	COUILLARD Didier	X			CROCOMO Christelle			
	COUZIN Alain	X			DUVAL Jean			
	LECOURT Jean-Daniel	X			HUBERT Didier			
	LE DUC DREAN Lysiane	X			LAVARDE patrick			Excusé
	LEMENAGER Guillaume	X			LEMOUSSU Daniel			Excusé
	LEU Gérard		Excusé		OZENNE Thierry	X		
	ONILLON Philippe		Excusé		SCRIBE Alain			
	SARTORIO Virginie	X			TABOUREL Gilles			
		7	2			1	8	

ADT - COMPATIBILITE AVEC LE SCOT - AVIS DE TER 'BESSIN SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLUI DE ISIGNY OMAHA INTERCOM

Contexte

Conformément aux dispositions de l'article 131-4 du code de l'urbanisme, les plans locaux d'urbanisme doivent être compatibles avec les schémas de cohérence territoriale.

En application de l'article L.153-40 du même code, la communauté de communes d'Isigny-Omaha-Intercom, a transmis par courrier en date du 11 avril 2025, à Ter 'Bessin, le projet de modification n°4 de son PLUi.

Dans ce cadre, Ter 'Bessin est invité à faire part de son avis.

Ce dossier a été présenté en commission aménagement durable de Ter' Bessin du 14 mai 2025, puis en séance du bureau du 20 mai 2025.

Objectifs de la modification

Les objectifs de la modification concernent principalement :

- o Modification d'OAP et de leur secteur proche (gare et école du Molay-Littry),
- o Modifications du règlement graphique et emplacements réservé,
- o Modifications du règlement écrit,
- o Changements de destination.

Plusieurs de ces sujets renvoient à l'application des objectifs et des orientations du SCOT du Bessin et les modifications proposées n'appellent pas de remarque particulière.

A l'issu de l'exposé, s'ensuivent des échanges et débats visant à proposer l'avis du syndicat mixte.

ENTENDU l'exposé de ces motifs,

VU le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L153-40 et L.131-4,

VU le Schéma de Cohérence territorial du Bessin approuvé par délibération du 20 décembre 2018,

VU la notification du projet de modification n°4 du PLUi d'Isigny Omaha Intercom en date du 11 avril 2025,

VU l'avis de la commission Aménagement durable du 14 mai 2025, et du bureau du 20 mai 2025,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS FAVORABLE au principe de compatibilité de la modification n°4 du PLU Intercommunal de Isigny Omaha Intercom avec le SCOT du BESSIN,

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

- Adopté à majorité
- Adopté à l'unanimité
- Non adopté

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,



Pour extrait conforme,
Fait à Bayeux, le 27/05/2025

Le Président de Ter' Bessin,
Arnaud TANQUEREL

